Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 223 | Le numéro 5 centimes | Mercredi 22 septembre 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Société Anonyme Suisse de Publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

O. I. X. — M. V. X.

Nouvelles du jour

Le gouvernement bulgare a décidé la mobilisation générale.

Le bombardement réciproque, sur le front occidental, principalement à l'ouest de l'Oise et en Champagne, prend une intensité qui pourrait faire croire à l'imminence d'un mouvement offensif.

Au nord de Reims, sur le canal de l'Aisne à la Marne, les Allemands ont évacué un poste que l'artillerie adverse rendait intenable.

* * *

Point de nouvelles allemandes, ce matin, du front de la Duna, ni des mouvements des armées entre Duinsk et Vilna. Le rapport quotidien ne parle que de l'offensive entre Vilna et Pinsk. La ligne de chemin de fer Vilna-Luninietz est aux mains des Allemands jusque près du croisement de Baranovicz, dont le prince Léopold de Bavière approche.

En Volhynie, les Austro-Allemands défendent toujours les positions de la rive orientale du Styr.

* * *

Le 20 septembre a été célébré à Rome et dans le reste de l'Italie selon le rite traditionnel : cortège, discours, lampions, mais sans beaucoup d'enthousiasme. Devant la Porta Pia, par où l'armée de Victor-Emmanuel II pénétra, le 20 septembre 1870, dans la ville des Papes, le vice-syndic (*prosindaco*) a prononcé un discours patriotique. En ces dernières années, le fameux Nathan profitait toujours de cette circonstance pour insulter le Pape et ridiculiser les dogmes catholiques. Cette année, il n'y eut heureusement rien de pareil ; le régime franc-maçonnique de Nathan a disparu, et un esprit tout autre règne au Capitole. Mais le grand maître de la franc-maçonnerie italienne, Hector Ferrari, n'a pu s'empêcher, dans le manifeste qu'il a lancé la veille du 20 septembre, d'attaquer le Pape et de tourner en ridicule les efforts qu'il fait pour restaurer la paix européenne. « Que d'autres, disait-il, s'imaginent remplir un devoir sacré en prêchant la paix, alors que l'iniquité fait rage. »

La censure est heureusement intervenue et le manifeste de la loge a paru avec les corrections suivantes : « La paix ! sublime aspiration. Mais ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut l'invoquer, alors que la violence la plus inique fait rage. »

La franc-maçonnerie italienne s'est donc vue obligée de rendre, bien malgré elle, un hommage à la « sublime aspiration » qui anime le cœur de Benoit XV.

* * *

La rencontre, à Cernobbio, sur le lac de Côme, d'hommes politiques français et italiens en vue de rapprocher encore plus étroitement la France et l'Italie, les toasts qu'ils y ont portés, ont rencontré une certaine indifférence et même un peu de froideur dans les milieux politiques de Rome. C'est du moins ce qu'affirme l'*Italia* de Milan. Il semble qu'on a été froissé de voir de simples particuliers traiter de problèmes de la plus haute importance pour l'avenir de l'Italie. « Il n'est pas admissible, écrit l'*Idea Nazionale*, que ces problèmes dont dépend cet accord solide que nous désirons tous entre la France et l'Italie soient envisagés à la légère ou compromis par ceux qui se sont donné la mission de représenter l'Italie dans les banquets verbeux de la fraternité latine. Ce sont d'excellentes gens, sans doute, mais s'ils ne représentent pas des partis, des banques, des synagogues, des loges, ils représentent la vieille Italie, petite, humble, avide de la protection de l'étranger, satisfaite de son rôle de second, une Italie qui n'est pas la nôtre. »

L'organe des nationalistes italiens, qui ont, comme on le sait, un programme très ambitieux, estime qu'un accord sincère et durable entre la France et l'Italie n'est possible qu'à deux *conditions* : « Il faut d'abord une complète revision de la conception politique des Français vis-à-vis de l'Italie, et, en second lieu, une liquidation définitive des problèmes politiques, coloniaux et économiques qui intéressent les deux pays. »

Selon M. Luzzatti, qui fut l'un des orateurs italiens de l'entrevue de Cernobbio, il vaut mieux ne pas parler de la Méditerranée. Au contraire, lui répond l'*Idea Nazionale*, il faut absolument en discuter longuement et à fond, car, si la France a des intérêts vitaux dans la Méditerranée, l'Italie y a des intérêts suprêmes. L'organe du parti nationaliste ajoute : « Il faut que l'équilibre soit équitablement rétabli en Afrique, tant en Ethiopie que dans le *hinterland* de la Libye. Il faut surtout que la France reconnaisse explicitement et intégralement la plénitude de notre droit, tant sur le littoral de la mer Adriatique que dans la mer Egée et dans l'Asie mineure, de la même façon que nous reconnaîtrons son droit ailleurs. Il faut que la France se persuade *loyalement que, si elle a une grande* position mondiale à défendre, l'Italie ne l'a pas encore et doit la conquérir. »

A tous ces « il faut » nationalistes, la France pourrait répondre par d'autres « il faut » qui ne feraient que compromettre les relations entre deux nations aujourd'hui alliées. Elle pourrait dire par exemple : « Il faut que les Italiens affirment la plénitude de leurs droits sur le littoral oriental de l'Adriatique en s'emparant de Trieste, de Pola et de Cattaro ; il faut qu'ils affirment leurs droits dans la mer Egée et en Asie mineure en attaquant la *Turquie et en coopérant à la prise* des Dardanelles, etc. » Elle pourrait, si ce n'était pas purement oiseux et dangereux pour la bonne harmonie qui doit régner pendant la guerre entre les deux nations latines, allonger cette énumération.

Il y a une année

22 septembre

Progrès du front français à l'ouest de l'Oise ; continuation des combats à l'est et au sud-est de Verdun ; les Allemands s'emparent de Gincrey et se portent sur Saint-Baussant et Limey (front Saint-Mihiel-Pont-à-Mousson).

Les Russes s'emparent de Jaroslaf sur le San.

Le sous-marin allemand *U 9* coule, dans la mer du Nord, les croiseurs anglais *Aboukir*, *Hoque* et *Cressy*.

Nécrologie

L'ingénieur Romazzotti

La marine française vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Romazzotti, ingénieur général du génie maritime.

L'ingénieur Romazzotti a été l'un des créateurs de la navigation sous-marine ; collaborateur de Zédé dans la construction du *Gymnote* il donna, en 1890, le projet du *Gustave-Zédé*, le premier sous-marin du monde qui ait réellement fait partie d'une flotte de guerre et lancé des torpilles.

Il donna ensuite les plans du *Morse*, du *Français*, de l'*Algérien* et des vingt sous-marins du type *Naïade*.

Pour reconnaître ses éminents services, M. Victor Augagneur, ministre de la marine, a décidé de donner le nom de Romazzotti à l'un des sous-marins français en construction.

Les forces hydrauliques et la souveraineté des cantons

—o—

Berne, 21 septembre.

Le Conseil national a continué aujourd'hui la discussion du projet de loi sur l'utilisation des forces hydrauliques. Le débat général s'est terminé par un vote unanime d'entrée en matière. Ensuite, l'assemblée a passé à la discussion des articles. C'est dans cette seconde phase des délibérations que les divergences se produiront.

Déjà dans le débat général introductif, plusieurs orateurs ont exprimé des réserves et annoncé le dépôt de propositions divergentes.

Il est à remarquer que la commission *du Conseil national a introduit dans le* projet plusieurs modifications d'une portée assez grave, qui renforcent l'immixtion de la Confédération. Le Conseil des Etats avait manifesté des tendances contraires. En plusieurs points, il avait amendé le texte de sa commission dans *un sens plus favorable aux prérogatives* de la souveraineté cantonale.

A l'art. 7, par exemple, qui prévoit l'intervention de la Confédération pour déterminer les droits d'utilisation des forces sur les sections des cours d'eau qui ne sont pas situés entièrement sur le territoire suisse, la commission du Conseil national accorde encore au Conseil fédéral le droit de concession, en ce sens qu'il pourra obliger la persomne investie du droit de disposition (canton, commune, corporation, riverain) à concéder l'utilisation des forces selon les vues du Conseil fédéral.

Même aggravation à l'art. 9. Ici, le Conseil des Etats avait statué que, dans les cas où les ayants droit refuseraient d'utiliser eux-mêmes les forces d'un cours d'eau ou repousseraient des offres d'utilisation avantageuses, le gouvernement cantonal pourrait, sauf recours au Conseil *fédéral, accorder la concession. La* commission du Conseil national, au contraire, investit le Conseil fédéral de ce droit de concession, qu'il exercera après avoir entendu les cantons intéressés.

Dans ces deux cas, M. Evéquoz, député du Valais, propose de revenir au texte du Conseil des Etats.

C'est par pur attachement au principe de la souveraineté cantonale que M. Evéquoz a pris cette attitude. En effet, son canton n'est pas partie au procès, car, ainsi que l'a dit M. Henri Roten au Conseil des Etats, il n'est pas une goutte du riche domaine aquatique du Valais qui ne soit utilisée ou concessionnée. Les attributions dont la commission du Conseil national investit le Conseil fédéral *n'auront donc pas l'occasion d'être exercées en Valais. Le canton de Fribourg* est encore moins intéressé à ce débat, puisqu'il a lui-même, grâce aux intelligentes initiatives de son gouvernement et, en particulier, de M. Louis Carrdinaux, mis en valeur ses richesses hydrauliques. La Confédération n'aura pas besoin, conséquemment, de lui mettre l'épée dans les reins.

Toujours est-il que M. Evéquoz a eu du mérite à ne pas manquer l'occasion de repousser toute ingérence dangereuse dans les droits souverains des cantons. L'art. 24 *bis* de la Constitution fédérale, qui a introduit les compétences législatives de la Confédération sur le terrain de l'utilisation des forces hydrauliques, réserve d'ailleurs formellement les droits de la souveraineté cantonale dans le domaine des eaux. La loi d'exécution ne doit pas toucher à ce droit primordial.

Avec raison, M. Evéquoz a signalé les *divers accrocs* que le projet fait au principe consacré par la Constitution et par la loi elle-même. Certaines dispositions sont conçues dans une pensée de suspicion à l'égard des cantons. On a l'air de croire que, sans la tutelle fédérale, les cantons ne sont capables de rien. Or, précisément dans le domaine des forces hydrauliques, les cantons ont su faire un usage intelligent de leur souveraineté. Pourquoi donc vouloir absolument les traiter en enfants mineurs ?

La chaleur et la conviction avec lesquelles l'orateur valaisan a traité ce thème lui ont valu nombre de félicitations.

Un autre député de la droite, M. Steuble, landammann d'Appenzell-Intérieur, a défendu avec non moins d'ardeur la cause de la souveraineté cantonale. Il a pris même les choses de très haut et ne s'est pas limité au domaine aquatique. C'est sur tous les terrains que le landammann appenzellois voudrait voir la souveraineté cantonale remise en honneur. Il songe évidemment à l'après-guerre et n'est pas sans inquiétude au sujet des énormes pouvoirs que la nécessité et la raison d'Etat, ces maîtresses de l'heure, ont fait passer entre les mains du Conseil fédéral. Le landammann appenzellois, en son langage pittoresque, a revêtu d'une nouvelle formule les grandes et sages pensées exprimées jadis par Napoléon, qui reconnaissait dans la souveraineté des cantons la véritable force et la seule raison d'existence de la Suisse.

Ce matin, ce fut le tour de M. le Dr Ming, landammann d'Obwald, de soutenir la cause des cantons. Le compatriote du B. Nicolas de Flue demande ce que les cantons ont fait pour qu'on leur impose une nouvelle tutelle. Après avoir souffert des ravages des torrents déchaînés, doivent-ils se voir enlever *les profils qu'ils tirent* actuellement de ces cours d'eau transformés en Pactoles ? Nous reconnaissons la portée économique du développement des forces motrices. Mais ne sacrifions pas à ces avantages matériels des intérêts plus chers et plus élevés. On accuse volontiers les petits cantons d'être *animés d'un* esprit mesquin parce qu'ils défendent jalousement leur existence. Mais qu'on touche aux intérêts des grands cantons, alors vous les entendrez invoquer à cor et à cri les garanties de la Constitution. Toute notre estime au Conseil fédéral, mais les hommes passent, et les lois restent. *Qu'on ne s'étonne donc pas de nous* voir défendre pied à pied les meilleures traditions de la Suisse !

Un troisième landammann se lève pour prendre la défense de la souveraineté cantonale. C'est M. Blumer, le populaire chef de la démocratie glaronnaise. Il soutient, comme M. Evéquoz, qu'on est sorti du cadre de l'article constitutionnel adopté par le peuple. Dans le projet de loi qu'on nous soumet, la Confédération ne donne rien ; elle ne fait que prendre. L'article constitutionnel ne prévoyait que des dispositions générales *consacrant le droit de haute sur*veillance de la Confédération, et voici que la loi d'exécution règle toute espèce de détails et prétend même fixer le taux des émoluments et droits d'eau à percevoir par les cantons. C'est aller trop loin. En outre, beaucoup de dispositions de cette loi sont trop élastiques, cela dans un temps où le caoutchouc est si cher. Nous ne savons pas comment le Conseil fédéral interprétera ces dispositions, ou plutôt nous ne le savons que trop ! Les droits des cantons ne doivent pas être restreints, et c'est pourquoi l'orateur présentera plusieurs amendements.

Tout autrement parle M. Wullschleger, membre du gouvernement bâlois et, de plus, député socialiste. *En cette double* qualité, l'orateur préconise l'ingérence fédérale, car la Confédération représente les intérêts généraux de la Suisse. Il faut que les cantons riches en cours d'eau et en chutes tiennent compte des intérêts des cantons pauvres d'eau ! M. Wullschleger songe sans doute au riche canton de Bâle, qui désirerait par*tager son Rhin avec* l'Obwald et Appenzell.

M. Weber, député démocrate de Saint-Gall, est partisan, comme M. Wullschleger, de l'élargissement des compétences fédérales.

Voici encore un représentant des Petits-Cantons qui prend la parole. M. Bueler, de Schwyz, déclare bien fort que la constitution doit être respectée. On n'a pas le droit de déposséder les cantons alpestres au profit des cantons industriels, en ne laissant aux premiers que le droit d'être exposés aux dévasta*tions de leurs torrents*. Ne rêve-t-on pas de noyer une partie du territoire schwyzois pour augmenter les forces de la Sihl ! Dans ce cas, qu'on nous indemnise !

M. Jæger, de Baden, tient un langage tout différent. A ses yeux, la loi n'est pas encore assez centralisatrice. Il regrette que le projet n'accentue pas davantage le devoir de la Confédération de sauvegarder les intérêts de la généralité.

M. Bühler, député de la ville fédérale, se montre animé plutôt de sentiments esthétiques. Il désire que la protection de la nature et la sauvegarde des sites pittoresques trouvent aussi une garantie dans la loi. Le rédacteur du *Bund*, au milieu de cette mêlée, ne pense qu'au Heimatschutz. Gloire lui en soit rendue !

Moins poète, M. Pflüger, député socialiste de Zurich, exprime le regret qu'on n'ait pas tout simplement monopolisé les forces hydrauliques entre les mains de la Confédération. On se perd maintenant, dit-il, dans les délimitations de compétences.

Après cette passe d'armes entre centralisateurs et fédéralistes, l'entrée en matière est votée, et l'assemblée passe à la discussion des articles.

Berne, 21 septembre.

Le groupe catholique-conservateur des Chambres fédérales a discuté, dans sa séance de cet après-midi mardi, le projet de loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques.

MM. Evéquoz et Ming, conseillers nationaux, ont examiné l'état de la question au Conseil national et ont motivé les propositions de modification qu'ils ont présentées.

Le groupe s'est occupé aussi du projet d'emprunt fédéral à accorder au canton d'Uri et *s'est déclaré* à l'unanimité favorable au projet.

Le compte d'Etat au Conseil des Etats

Séance du mardi 21 septembre

A propos de la discussion du compte d'Etat (Département de l'intérieur), M. *Wyrsch* (Nidwald) a émis le vœu qu'on procède au plus tôt à la revision de la loi sur les épidémies, en vue de la lutte contre la tuberculose.

M. *Pettavel* (Neuchâtel) s'est associé à ce vœu. Après les hécatombes de la guerre, il importe à la Suisse, qui a échappé à ce désastre, de faire tous ses efforts pour conserver et protéger la santé de ses enfants, dont la tuberculose est le plus terrible ennemi.

M. *Motta*, président de la Confédération, dit que, si le Département de l'intérieur n'a pas encore soumis au Conseil fédéral un projet de loi, en exécution de l'art. 69*bis* de la Constitution, c'est que des scrupules financiers ont modéré l'allure des travaux du Département de l'intérieur en cette matière.

En qualité de chef du Département des finances, M. Motta ne croit pas qu'il soit possible d'engager une dépense nouvelle de 200,000 ou 300,000 fr. Il faut songer avant tout à rétablir l'équilibre financier.

La situation financière s'aggravant de jour en jour, le Conseil fédéral examinera, à l'occasion du budget, quand le moment sera venu d'appliquer la loi sur les assurances sociales, dont l'ajournement est agité actuellement dans la presse.

M. *Usteri* (Zurich) s'est prononcé contre l'ajournement de l'application de la loi sur les assurances. Au moment où la situation économique de beaucoup de gens a empiré, les bienfaits de la nouvelle législation sociale *s'imposent plus* que jamais.

Avions allemands survolant le territoire suisse

(De notre correspondant jurassien)

Porrentruy, 21 septembre.

Aujourd'hui, mardi, à 9 h. 45, deux avions ont passé la frontière près de Damvant. Ils venaient de survoler le territoire français et l'un d'eux, en particulier, avait plané au-dessus du fort du Lomont. Les postes des localités françaises voisines (Blamont, Pierrefontaine, etc.) avaient ouvert un feu extrêmement nourri dans leur direction. La fusillade française, qui a fort bien été perçue du village suisse de Damvant et des environs, paraît prouver qu'il s'agit d'aéroplanes allemands.

Nos soldats ont ouvert le feu un peu plus tard. Le tir des mitrailleuses a été tout particulièrement intense. A ce moment, — il venait de sonner 10 heures, — les deux avions se sont avancés dans la direction de l'est, survolant toute la Haute-Ajoie.

De Porrentruy, on les a vus s'avancer et, vers 10 h. 05, le premier des aéroplanes étrangers passait au-dessus de la ville. On entendait le ronflement du moteur. Le second appareil a suivi à peu près le même chemin ; toutefois, il a effectué, à l'ouest de Porrentruy, une courbe qui l'a fait voler au sud de la ville, au-dessus du village de Fontenais.

Les deux avions, après avoir passé Porrentruy, ont pris la direction de l'Alsace. On a pu aisément remarquer *que celui qui était le moins élevé — l'un* et l'autre, d'ailleurs, étaient à une grande hauteur — était un biplan. Le second avion a dépassé la ville entre 10 h. 10 et 10 heures 15.

En survolant la ferme du Cras d'Hermont, à moins de deux kilomètres (à vol d'oiseau) de Porrentruy, un des avions a lancé une bombe. L'engin est tombé à environ cinquante mètres de la ferme, dans un verger, près de l'ancienne route de Porrentruy à Courgenay.

Le trou fait par la bombe est à deux ou trois mètres de la route en question, au nord de la ferme du Cras d'Hermont. De l'autre côté de la route, des cultivateurs travaillaient ; l'un d'eux a été légèrement atteint au menton, plutôt que par un éclat de bombe, croyons-nous.

Nous nous sommes rendu sur les lieux. Le trou fait par la bombe a un mètre de diamètre et quarante centimètres de profondeur. Nous avons vu des éclats de la bombe, nous les avons tenus dans nos mains.

Il nous a été affirmé que la bombe portait une poignée, qui a été remise à l'autorité militaire. Elle aurait fait constater qu'elle provenait d'une bombe allemande.

Des renseignements qui nous parviennent à l'instant de divers points du district de Porrentruy disent que l'Ajoie a été survolée ce matin, vers 10 heures, par trois avions.

L'Association populaire catholique à Lucerne

—o—

Dimanche, après midi, a siégé, à l'Hôtel de l'Union, la section de la presse de l'Association populaire catholique, sous la présidence de M. Buomberger-Longoni, rédacteur de l'*Ostschweiz*. Une cinquantaine de journalistes représentaient à peu près tous les journaux catholiques de la Suisse allemande.

M. le Dr Mondada, publiciste à Lugano, et M. de Montenach, étaient à peu près les seuls représentants de l'élément latin. *Plusieurs questions importantes* ont été débattues par le cénacle des journalistes, notamment celle des suppléments littéraires illustrés des journaux.

A 8 heures, un repas réunissait tous les hommes de la plume, et la soirée s'est prolongée dans l'intimité, autour des tables servies d'un excellent vin d'honneur offert par la rédaction du *Vaterland*.

Lundi matin, à 9 heures, M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer ouvrait l'assemblée des délégués du *Volksverein*, dans la vaste salle de l'Hôtel Union, devant plus de 200 personnes. La participation de la Suisse romande était faible.

Nous avons remarqué notamment, dans l'assistance, M. G. de Montenach, vice-président romand ; Mgr Esseiva, *Révérendissime Prévôt de Saint-Nicolas de* Fribourg, président cantonal fribourgeois ; Mgr Folletête, curé-doyen de Porrentruy ; M. l'abbé Dr Cottier, curé de La Chaux-de-Fonds, président cantonal de Neuchâtel ; M. Maxime Reymond, secrétaire romand ; MM. les Drs Beck et Büchi, professeurs à l'Université de Fribourg ; M. Léon Genond, député ; M. l'abbé Morel, curé de Colombier ; M. Pauchard, rédacteur des *Freiburger Nachrichten* ; M. l'abbé Pilloud, directeur de l'*Action sociale* ; M. Jean Brulhart, directeur, à Fribourg ; M. le Dr Ems, président du tribunal du Lac ; M. Louis Python, président central de la Société des Etudiants suisses ; M. le docteur Lussy, de Montreux, vice-président de la Fédération vaudoise.

Dans un discours très étudié et très documenté, le président central a examiné la situation qui sera faite à l'Eglise catholique par les événements actuels. Ses prévisions sont loin d'être partout consolantes et c'est un motif de plus pour les catholiques de s'unir en vue d'une entente et d'une action communes pour la défense de leurs droits.

Le rapport du secrétaire général, M. le Dr Hättenschwiller, embrasse la période de 1913 à 1915, aucune assemblée ne s'étant tenue l'année dernière. Remontant au magnifique congrès de Saint-Gall, l'orateur a exposé l'activité incessante du *Volksverein* et de ses organes avant la guerre et depuis le début des hostilités. La situation actuelle a exigé de l'Association de nombreux services nouveaux. Une fois de plus, elle s'est montrée à la hauteur de sa tâche.

Le secrétariat a eu une action des plus *utiles au point de vue international*, en collaborant efficacement à la belle œuvre de la recherche des disparus. Au

point de vue suisse, les comités se sont occupés non moins efficacement des secours moraux et religieux à nos troupes. Malheureusement, ces généreuses initiatives restent trop souvent ignorées d'un grand nombre ; si elles étaient plus connues, elles ne manqueraient pas d'attirer à l'Association populaire des adhésions et des dévouements nouveaux.

M. Maxime Reymond a présenté le rapport de la Suisse romande. Il a rappelé, en commençant, l'honneur qui rejaillit sur l'Association du fait des distinctions dont ont été récemment l'objet trois des membres les plus dévoués du comité central : M. le chanoine Mariétan, qui a été élevé à la haute dignité d'évêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice ; M. de Montenach, qui a été appelé à siéger au Conseil des Etats, et M. Emile Ems, le dévoué secrétaire-adjoint romand, qui a été nommé président du tribunal du Lac.

Par le décès de Sa Grandeur Monseigneur Bovet, a dit encore M. Reymond, l'Association a fait une perte immense. L'évêque vénéré de Lausanne et Genève avait encouragé et développé l'activité des diverses œuvres de son diocèse. Sous son impulsion vigoureuse, on a vu fleurir les branches multiples de l'organisation catholique. La mort du Pasteur bienaimé a jeté un peu d'incertitude dans les rangs de ses ouailles.

Dans la Suisse romande, l'Association a souffert aussi de la guerre ; son action, au point de vue du développement des sections, a été paralysée pendant l'hiver dernier ; divers projets n'ont pu être réalisés.

Les conférences organisées ont cependant été mises à profit par maintes sections et fort goûtées.

La publication du *Bulletin* a été suspendue ; néanmoins, le texte des trois belles conférences de M. le professeur Besson, de M. Maxime Reymond et de M. de Montenach a pu ou pourra être mis gratuitement à la disposition de toutes les sections.

Il est à désirer, d'autre part, que le rapport de M. Reymond, précis et élégant dans sa forme, comme tous ses devanciers, puisse être largement répandu.

M. le curé-doyen A. Pometta a fait à son tour un réjouissant tableau de l'activité de l'Association au Tessin, où l'Union populaire a pris l'initiative d'heureuses et opportunes manifestations, notamment de celle qui eut lieu en expiation du sacrilège commis à Notre-Dame del Sasso.

Dans la discussion qui a suivi les rapports, M. de Montenach a pris la parole, pour rendre hommage au dévouement des sections affiliées. Le grand développement de l'Association et la multiplicité de son activité commandent la division du travail entre des groupements de plus en plus autonomes. Le but de l'Association demeure intact : assurer l'union de toutes les forces et de toutes les œuvres catholiques.

M. le Dr Ems a rendu un témoignage mérité à nos coreligionnaires d'outre-Gothard. Il a félicité les vaillants Tessinois notamment de l'honneur fait à la Suisse catholique par l'élévation de M. Motta à la magistrature suprême de la Confédération.

Les tractanda administratifs liquidés, l'assemblée a entendu avec un vif intérêt l'exposé captivant de M. le Dr Feigenwinter, sur les assurances maladie et accidents dans la Suisse catholique.

Cette conférence, qui abondait en directions claires et pratiques, aura, il faut l'espérer, d'heureux résultats pour la plus grande vulgarisation, parmi les populations catholiques de nos campagnes, des bienfaits encore trop méconnus de l'assurance populaire.

La séance a été levée à 1 heure ; puis, après un dîner rapidement servi, à 2 h., l'assemblée générale s'ouvrait, devant plus de 300 personnes.

Le président central a donné immédiatement la parole à Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt, qui s'était chargé du discours français. La situation de l'Association à l'heure présente, ses devoirs et son action, tel a été le thème qu'a traité avec une ampleur et une éloquence entraînante l'orateur fribourgeois. Son auditoire l'a écouté avec une attention soutenue et une visible sympathie. Nous publierons demain le remarquable exposé de Mgr Esseiva.

Mgr Meyenberg, chanoine et professeur au Séminaire de Lucerne, a tenu à son tour, durant une heure, l'assemblée suspendue à ses lèvres, en lui parlant des devoirs des catholiques pendant et après la guerre.

Ce superbe morceau d'éloquence chrétienne s'est terminé par un vibrant appel à la communion fréquente, point de départ et foyer central d'une vie chrétienne intense et féconde.

M. le conseiller national Tarchini, qui devait parler en italien, retenu au dernier moment à Berne par les travaux de la session des Chambres, a été remplacé par M. le Dr Mondada, qui, dans une improvisation touchante et pleine de cœur, a clôturé la belle réunion, en rappelant les grands souvenirs qui doivent exciter notre reconnaissance, notre zèle et notre dévouement.

La journée du 20 septembre 1915 comptera parmi les meilleures du *Volksverein*. Elle prouve que notre grande association continue à tenir la première place dans la vie catholique en Suisse.

Ajoutons, en terminant, que les représentants trop peu nombreux de la Suisse française ont été accueillis avec joie à Lucerne et accordons une mention spéciale au canton de Neuchâtel, qui avait envoyé quatre délégués avec le président cantonal, M. le Dr Cottier ; Fribourg comptait dix délégués, et Vaud, deux.

LA GUERRE EUROPEENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 20 septembre

Communiqué français d'hier mardi, 21 septembre :

Bombardement réciproque toujours violent au nord d'Arras, à l'est de Noulette et à Lorette.

Dans le secteur de Neuville, nos batteries ont dirigé des rafales efficaces sur les positions ennemies à l'est de la route de Béthune. Devant Beuvraignes, au sud de Roye, vive fusillade accompagnée d'une lutte d'artillerie et de combats de tranchées à tranchées à coups de grenades et de bombes. Sur le canal de l'Aisne à la Marne, nous avons pris pied sur la rive droite, de part et d'autre du poste de Sapigneul. L'ennemi, contre-attaquant vainement, a dû se retirer, laissant sur le terrain une vingtaine de cadavres et des approvisionnements de grenades.

En Champagne, l'artillerie allemande a dirigé sur les abords de Mourmelon une violente canonnade, à laquelle nous avons répondu énergiquement.

Nuit calme en Argonne. Canonnade efficace sur les organisations allemandes de Bois-Haut, sur les Hauts-de-Meuse et sur le front de Lorraine, où nous avons dispersé en plusieurs points des groupes de travailleurs et des convois de ravitaillement.

Dans les Vosges, on signale une progression sensible à la grenade dans les tranchées du Hartmannsweilerkopf.

Un de nos dirigeables a bombardé de nuit la bifurcation de Amagne-Lucquy, à l'est de Réthel.

* * *

Communiqué allemand d'hier mardi, 21 septembre :

Dans le secteur Souchez-Arras, l'artillerie française a entretenu un feu violent presque ininterrompu.

Dans la région de Neuville, il s'est produit des combats à coups de grenades à mains.

Nous avons achevé de détruire par nos explosions les restes de la maison de l'écluse de Sapigneul, sur le canal de l'Aisne à la Marne, au nord-ouest de Reims, ruinée par le bombardement de l'ennemi, et nous l'avons évacuée conformément à notre plan et sans entrer en contact avec l'adversaire.

A l'ouest de Perthes, en Champagne et en Argonne nous avons fait sauter avec succès des mines dans les positions ennemies.

Plusieurs attaques à coups de grenades à mains ont été repoussées au Hartmannsweilerkopf.

Journée du 21 septembre

Communiqué français d'hier soir mardi, 21 septembre, à 11 h. :

Les actions d'artillerie se poursuivent avec la même intensité dans l'Artois, notamment aux abords du Cabaret Rouge et de Bretoncourt. Des obus de gros calibre ont été lancés par l'ennemi sur les faubourgs d'Arras et aux abords de la citadelle. Notre feu a occasionné dans les lignes allemandes des dégâts importants.

Entre Roye et l'Oise, lutte d'engins de tranchée. Canonnade violente contre les ouvrages et les cantonnements de l'ennemi.

Sur le canal de l'Aisne à la Marne, nouvelles contre-attaques contre nos installations de Sapigneul ; elles ont toutes été repoussées.

En Champagne, les Allemands ont bombardé quelques-unes de nos positions avec des obus de tous calibres et des projectiles lacrymogènes. Notre artillerie a victorieusement riposté sur les tranchées et les batteries ennemies.

En Argonne et en Woëvre, bombardement réciproque, au cours duquel nos canons ont pris l'avantage sur les batteries adverses. Un blockhaus allemand a été détruit dans la forêt d'Apremont et un train entre Laintré et Holloville.

Nous avons pu repérer les travaux préparés pour l'installation près de Hampont de pièces lourdes à longue portée, susceptibles d'atteindre les régions de Nancy et de Lunéville. Nos tirs de destruction efficaces ont obligé l'ennemi à abandonner sa tentative.

Au Ban-de-Sapt, un tir sur un blockhaus allemand près de Launois a provoqué une lutte d'artillerie dans laquelle nous avons pris et conservé l'avantage.

Un incendie allumé par les projectiles ennemis et rabattu par le vent sur leurs propres tranchées a occasionné des dégâts visibles.

Un groupe de 19 avions a bombardé la gare de bifurcation de Bensdorf, à l'est de Morhange. Une centaine d'obus ont été lancés sur les bâtiments et un train en stationnement qui a été très sérieusement atteint.

En Méditerranée

Rome, 21 septembre.

L'agence Stefani publie la déclaration suivante sur une attaque opérée par le submersible français *Papin*, adjoint aux forces navales italiennes, contre un groupe de torpilleurs autrichiens :

« La rencontre a eu lieu au large du cap Planka. Les torpilleurs filaient à la vitesse de 15 nœuds. Le sous-marin dirigea son attaque contre un torpilleur du type *Hussar*. A ce moment, un torpilleur ennemi vint se placer entre le submersible et le contre-torpilleur. Le *Papin* n'hésita pas à lancer ses torpilles, dont une atteignit le torpilleur et l'endommagea gravement. »

Le traité bulgaro-turc

Milan, 21 septembre.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

Suivant une information reçue d'Athènes, la cession formelle du territoire turc cédé à la Bulgarie a été exécutée hier, en présence de nombreuses personnalités officielles turques et bulgares, qui sont arrivées à Andrinople pour signer le protocole relatif à cette cession.

Arméniens secourus

Paris, 21 septembre.

Le ministère de la marine communique la note suivante :

« Poursuivis par les Turcs, environ 5000 Arméniens, dont près de 3000 femmes, enfants et vieillards, s'étaient réfugiés à la fin de juillet dans le massif de Djebelmoussa, au nord de la baie d'Antioche, où ils réussirent jusqu'au début de septembre à tenir tête à leurs agresseurs. Mais les approvisionnements et les munitions commençaient à leur faire défaut. Ils allaient inévitablement succomber lorsqu'ils réussirent à signaler à un croiseur français la situation dans laquelle ils se trouvaient.

« Les croiseurs français de l'escadre qui tient le blocus devant les côtes de Syrie se portèrent aussitôt à leur secours et réussirent à assurer l'évacuation des 5000 Arméniens qui, transportés par nos bateaux à Port Saïd, reçurent le meilleur accueil et furent installés dans un campement provisoire. »

Barbarie déclinée

Milan, 21 septembre.

On mande de Rome à la *Sera* :

Un chimiste, professeur d'université, proposa au gouvernement et à la direction de l'armée un moyen de rendre pour longtemps incapables de combattre tous les blessés même ceux qui ne le sont que légèrement en ajoutant extérieurement une certaine matière aux projectiles des fusils et des canons. Le gouvernement et les autorités militaires ont refusé catégoriquement ces offres.

Annexion au pôle nord

Milan, 21 septembre.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* :

Un télégramme de Washington annonce le retour d'une expédition partie peu de temps après le commencement de la guerre, pour la terre François-Joseph, dans le but de sauver quelques pêcheurs russes isolés par la formation des glaces.

Le chef de l'expédition a arboré le drapeau russe sur la terre François-Joseph, qu'il a déclarée annexée à l'empire russe.

(Cette île avait été découverte le 30 août 1873 par l'expédition austro-hongroise au pôle nord, de Payer et Weipreht.)

La Hollande

La Haye, 21 septembre.

La reine a adressé au parlement un discours du trône par lequel la couronne exprime en premier lieu sa profonde satisfaction de voir que la patrie est préservée des horreurs de la guerre. Le discours ajoute la ferme volonté du gouvernement et des représentants du peuple de conserver l'intégrité du pays et d'observer strictement les devoirs de la neutralité. Il a été approuvé unanimement.

Le Portugal

Milan, 21 septembre.

On mande de Rome à la *Sera* :

Des nouvelles de Lisbonne disent que le Portugal active vigoureusement sa préparation militaire. Les dernières grandes manœuvres sont considérées dans les cercles officiels comme satisfaisantes. Le ministre de la guerre a décidé d'envoyer une mission militaire sur les différents fronts des armées des Alliés afin de suivre les opérations de guerre et avant tout pour pouvoir enseigner aux troupes la construction des tranchées.

Le nouveau président de la République qui entre en fonctions le 5 octobre formera un nouveau cabinet à la tête duquel il s'efforcera de placer M. Affonso Costa, chef du parti démocratique, qui dispose d'une grosse majorité parlementaire.

Affonso Costa est un partisan décidé de l'intervention du Portugal aux côtés de l'Angleterre.

Vapeur anglais coulé

Londres, 22 septembre.

Le vapeur *Linkmoor* a été coulé. Son équipage a été sauvé.

EN EGYPTE

—o—

Tentative d'assassinat contre le ministre des wakoufs

Notre correspondant d'Alexandrie nous écrit, en date du 7 septembre, au sujet de l'attentat commis contre un ministre égyptien, et que nous avions relaté :

S. E. Fathy pacha, ministre des wakoufs (fondations pieuses musulmanes), vient d'être victime d'un lâche attentat.

Le ministre se rendait dans la Haute-Egypte et causait avec deux officiers, près du wagon spécial mis à sa disposition, lorsque, s'apprêtant à monter, il reçut un coup de poignard d'un musulman qui avait caché son arme entre deux journaux arabes.

Se sentant frappé, le ministre tira son revolver et se retourna vers son agresseur, mais, en faisant ce mouvement, il reçut deux autres coups de couteau à la figure. Quoique étourdi par la douleur, il fit feu, mais la balle dévia, tandis que l'assassin s'enfuyait en vociférant et en brandissant son poignard.

Les témoins de cette scène tragique le poursuivirent et, avec l'aide des agents de police, purent l'arrêter et le maîtriser.

Le ministre fut immédiatement transporté dans le bureau d'un inspecteur du chemin de fer et reçut les premiers secours d'un docteur qui se trouvait là ; puis il fut ramené à son domicile par les volontaires de l'Assistance publique.

Son état n'est pas très grave. Le premier coup de poignard qui l'atteignit à l'épaule rencontra heureusement l'omoplate ; la seconde blessure affecta la région nasale et le troisième coup, pénétrant dans la gencive, toucha légèrement la langue, ce qui provoqua une assez forte hémorragie.

L'assassin fut conduit sous bonne escorte au commissariat, où on lui fit subir un premier interrogatoire. Il déclara se nommer Saleh Abdel Latif, âté âgé de trente-cinq ans et avoir été autrefois employé au ministère des finances. Il affirma qu'il était décidé à tuer le ministre des Wakoufs depuis plusieurs jours.

« Lorsque je l'ai aperçu sur le quai de la gare, dit-il, j'ai senti la colère monter à son paroxysme et un grand trouble s'est emparé de moi *(sic)*. Alors, je me suis précipité contre lui, et je l'ai frappé par trois fois. »

Il s'est refusé obstinément à avouer les motifs de son crime, et a eu, durant tout le cours de l'interrogatoire, une attitude des plus cyniques.

Après avoir été longuement interrogé, il déclara qu'il était fatigué et qu'il avait besoin de déjeûner, affirmant que son appétit n'avait pas été affecté du tout et que sa conscience était parfaitement nette.

On trouva sur lui un revolver chargé de six balles et un billet de troisième classe pour la ville de Béni Souef, dans la Haute-Egypte, là, précisément, où se rendait le ministre. Ce qui prouve que l'individu était bien décidé à commettre son crime, et qu'il aurait mis à exécution son sinistre projet, à Béni Souef, dans le cas où il aurait échoué ici.

De nombreux télégrammes de félicitations sont arrivées chez S. E. Fathy pacha, pour avoir échappé à la tentative d'assassinat dont il a été l'objet.

T.

Le Mouvement social

La reconstitution de l'Union économique sociale italienne

Milan, 16 septembre.

La guerre n'est pas, pour les catholiques italiens, un prétexte commode pour ralentir leur action ; au contraire, on constate avec plaisir qu'ils savent l'intensifier, sur tous les points et dans tous les domaines, mais plus spécialement dans la presse et dans l'organisation.

Ainsi, aujourd'hui, se sont réunis à Milan les délégués de toutes les organisations économico-sociales du royaume, pour constituer définitivement, d'après les nouveaux statuts approuvés par Sa Sainteté Benoît XV, le conseil général de l'Union nationale économico-sociale, qui fut présidée pendant de longues années par le comte Medolago-Albani, de Bergame.

Le bureau de la présidence est formé par le président, le vice-président, le caissier et deux conseillers, avec l'assistant ecclésiastique, qui a voix consultative. Tous sont nommés par le conseil ; pour la nomination du président, trois noms seront présentés, parmi lesquels le Saint-Siège fera le choix définitif.

La Fédération des banques, le syndicat textile italien, le syndicat des cheminots catholiques, la Fédération des employés et commis, la Fédération des petits propriétaires, la Fédération des travailleurs de la terre, la Fédération des caisses Raiffeisen et le syndicat des travailleurs dans l'industrie des boutons avaient envoyé de nombreux délégués. La Fédération catholique des employés des postes et des téléphones avait fait parvenir son adhésion.

Le comte Medolago, président de la commission de direction provisoire, ouvrit la séance en rendant compte des travaux accomplis. M. l'avocat Angelo Mauri, ancien député au parlement italien, fut désigné comme président effectif.

Les trois candidats à la présidence de l'*Union*, à présenter au Pape pour le choix définitif, ont été désignés en la personne de M. Mauri, de Milan, de M. l'avocat Antonio Boggiano, professeur à l'Université de Gênes, et du comte Dr Zucchini, de Faenza. Le comte Medolago-Albani a déclaré se mettre entièrement à disposition du conseil et du bureau de la présidence.

Comme assistant ecclésiastique, Mgr Daelli, de Côme, un des ouvriers de la première heure, continue à fonctionner.

Une dépêche d'hommage a été adressée au Saint-Père, qui, déjà, comme sous-secrétaire d'Etat, avait toujours donné à l'action sociale chrétienne des témoignages d'affection et d'encouragement.

G. d'A.

Nouvelles diverses

On mande d'Athènes que le roi Constantin a pris part, lundi soir, à une réception à la légation d'Italie, donnée à l'occasion de la fête nationale italienne ; le roi est presque complètement rétabli.

— Le général français Gouraud, qui avait été blessé aux Dardanelles, a quitté l'hôpital auxiliaire de la rue Bizet, où il était soigné. Il est parti pour le midi de la France, en convalescence.

Echos de partout

LE BAAR-LE-DUC BELGE

Combien de personnes sont convaincues que le drapeau belge ne flotte plus sur cette partie de la Flandre occidentale, où les Alliés ont livré, depuis bientôt un an, de si sanglants combats. Nous pourrions ajouter que cette erreur est à peu près générale, même chez les réfugiés belges. Aussi, quelle n'a pas été la surprise de plusieurs d'entre eux de recevoir par la Hollande et l'Angleterre des lettres affranchies à l'effigie du roi Albert. C'est en vain qu'ils ont cherché sur les timbres une surcharge. C'étaient bien de bons et loyaux timbres belges.

Le bourgmestre du Baar-le-Duc belge, à plusieurs reprises, a reçu l'invitation, tantôt courtoise, tantôt impérieuse et menaçante, des autorités allemandes de venir conférer avec elles.

— Impossible, a répondu ce magistrat facétieux ; je suis bien trop occupé, depuis la guerre. Et puis, mes concitoyens ne veulent pas se priver une seule minute de ma présence. Mais que ne venez-vous vous-mêmes ?

Cette insinuation est restée sans réponse, et pour cause. Entre la Belgique et Baar-le-Duc, il y a deux kilomètres de territoire hollandais.

Comment expliquer cette anomalie ? Ce n'est pas facile, puisque, depuis trois quarts de siècle, depuis que la Belgique est libre et indépendante, on cherche l'explication sans la trouver.

Baar-le-Duc est entièrement enclavé dans le territoire hollandais ; c'est le prolongement de la Campine, pays de marécages, très difficile à délimiter. En temps de paix, les frontières étaient l'objet de contestations perpétuelles. Quand les gardes-chasses hollandais arrêtaient un braconnier, celui-ci prétendait qu'il était en Belgique. Si c'étaient des gardes-chasses belges, il prétendait se trouver en Hollande, et, la plupart du temps, les tribunaux acquittaient, faute de preuve suffisante.

Les autorités belges continuent donc à fonctionner, comme par le passé, dans cette enclave. Le bourgmestre ne reconnaît d'autre autorité que celle du roi Albert. Il a sous ses ordres des gendarmes belges en uniforme.

Ajoutons que la Belgique et la Hollande n'ont jamais pu se mettre d'accord au sujet de la délimitation, à la grande joie des braconniers et des contrebandiers. Mais, depuis la guerre, depuis l'occupation allemande, braconniers et contrebandiers belges sont devenus les plus dévoués, les plus intrépides collaborateurs de leurs vieux ennemis les gendarmes, les gardes et les douaniers. Le patriotisme a étouffé toutes les rancunes.

EUPHÉMISME

Extrait d'une lettre d'un jeune poilu à ses parents :

« ... Excusez-moi de n'avoir pas répondu à la question que vous me posiez dans votre dernière lettre, mais au moment de terminer la mienne, j'ai été distrait par une marmite tombée à quelque 10 mètres de moi... »

Distraction bien excusable !

MOT DE LA FIN

— Quels drôles de particuliers, ces Grecs modernes !... En voilà un à qui je récite deux vers d'Homère, et il me répond qu'il ne comprend pas l'anglais !

POINTES SÈCHES

Celui qui fait des lois spirituelles sans tenir compte du côté terrestre oublie que ces lois ne sont possibles qu'au ciel.

* * *

Le sujet le plus commun des conversations chez la foule des ignorants, c'est le gouvernement des sociétés par les pouvoirs humains, et le gouvernement du monde par Dieu. Ils s'y sentent à l'aise, parce qu'ils n'y voient rien.

* * *

Certaines personnes, après avoir proféré des menaces ou des injures sous le coup de la passion, les maintiennent dans le calme par amour-propre.

Demandez partout les cigarettes
MARYLAND VAUTIER
les meilleures de goût français
Favorisez l'industrie nationale

Confédération

Fédéral ou suisse

Dans sa réunion, à Schwytz, la Société suisse d'utilité publique a renvoyé à l'examen de son comité central une proposition de la délégation de Genève d'adresser une requête au Conseil fédéral pour qu'on désigne les départements de l'administration non par le terme de « suisse », mais par celui de « fédéral », comme cela a été fait jusqu'ici.

Au conseil d'administration des C. F. F.

A la suite de l'élection au Conseil des Etats de M. le landammannRæber, de Schwytz, et de la rentrée au Conseil national de M. Paul Speiser, le nombre des conseillers d'administration des C. F. F., dont font partie les deux nouveaux parlementaires, dépasse de deux la part réservée aux membres des Chambres fédérales par la loi sur l'administration de nos chemins de fer.

Toutefois, on n'exigera pas la démission immédiate de MM. Ræber et Speiser. Le Conseil fédéral a décidé de surseoir à leur remplacement, au sein du conseil des C. F. F., jusqu'au renouvellement de celui-ci.

— Le total des recettes d'exploitation des C. F. F. a été en août 1915 de 14,675,000 fr. (10,667,984 fr. en août 1914) ; les dépenses pour le même mois ont été de 9,789,000 fr. (9,970,922 en août 1914). L'excédent des recettes sur les dépenses est de 4,886,000 fr. (707,061 francs en 1914).

Du 1er janvier à fin août de cette année-ci, les recettes sont au total de 115,965,855 fr., tandis qu'elles étaient de 128,339,802 fr. pour la même période de l'an dernier. Les dépenses des huit mois écoulés de 1915 sont de 79,610,200 francs (89,192,747 fr. en 1914). L'excédent des recettes est, pour cette année-ci, actuellement de 36,355,654 fr., alors qu'il était de 39,647,054 fr. au 1er septembre 1914 ; la moins-value pour cette année est ainsi de 3,291,399 fr.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Le trust d'importation

On mande de Berne à la *Thurgauer Zeitung* que, en ce qui concerne le trust d'importation, on établira avant tout des statuts, que devra approuver le Conseil fédéral. Celui-ci désignera ensuite le conseil d'administration du trust, lequel, à son tour, nommera le directeur. Celui-ci choisira ses collaborateurs et son personnel, puis louera les locaux nécessaires.

Tous ces préparatifs nécessiteront quelques semaines. A Berne, on admet que le trust ne pourra guère fonctionner avant un mois.

L'état sanitaire des troupes suisses

Communiqué du médecin de l'armée :

— L'état de santé général des troupes en campagne est bon et ne peut faire l'objet d'aucune remarque spéciale.

Dans la période du 1er au 15 septembre, il a été annoncé 6 cas de fièvre typhoïde, 5 cas de rougeole, 2 cas de diphtérie et 1 cas d'oreillons.

Le nombre des décès durant cette période a été de 6, à savoir : 2 dus à la tuberculose pulmonaire, 1 à une rupture du foie, 1 à un coup de feu (suicide), 1 à un accident (fracture du crâne) et 1 à une hémorragie survenue à la suite de la rupture d'une artère (dégénérescence artérielle).

Nos alpins

La brigade de montagne 3 vient d'être licenciée, en même temps que la première division.

Attribuée à la troisième division pour le service qu'elle vient d'accomplir, la brigade de montagne 3 a eu pour tâche d'occuper un secteur de notre frontière sud-orientale. Sous la tente, pendant plus d'un mois, à 2200 mètres d'altitude, nos alpins romands ont complété leur instruction en montagne.

Les manœuvres que la troisième brigade a effectuées, dans le val Bedretto, en regagnant le Valais, ont prouvé le remarquable entraînement de la troupe. Après trois jours de manœuvres par un temps déplorable, la brigade a traversé le col du Nufenen (2500 m.) par une tourmente de neige, avec 40 centimètres de neige fraîche, sans aucun accroc.

Mise sur pied

Sont de nouveau mis sur pied les bataillons d'infanterie de forteresse 171 et 173, le 27 septembre, à 2 heures, le premier à Thoune et le second à Andermatt.

Les espions

On a arrêté, à Neuchâtel, un individu soupçonné de se livrer à l'espionnage au profit de l'Allemagne. C'est un sujet allemand, né en 1888, fixé à Neuchâtel depuis plusieurs années et y ayant travaillé dans une maison d'édition. Il était depuis quelque temps étroitement surveillé par la police.

— Le nommé Niederer, jardinier, âgé de 52 ans, d'origine zuricoise, condamné à mort le 20 août, pour espionnage, par

le conseil de guerre de la 14me région, siégeant à Lyon, a été fusillé l'autre matin.

Nos approvisionnements

Le charbon

On mande de Bâle :

Les charbons entrent en Suisse par grandes quantités pour être amenés ensuite dans toutes les villes suisses.

La bière

Les amateurs de bière de Munich et de Pilsen peuvent, paraît-il, se réjouir ; leur boisson préférée n'est pas près de manquer. L'interdiction d'exportation prise en juillet écoulé a été rapportée.

Plusieurs wagons viennent d'arriver en gare de Genève ; d'autres suivront.

LES VENDANGES

A Neuchâtel

Quelques propriétaires de Neuchâtel et des environs immédiats ont commencé lundi matin la récolte du raisin rouge. Ils se sont vus obligés de se hâter, à cause des étourneaux et des guêpes qui font de grands ravages dans le vignoble. Dans certaines bonnes vignes, la quantité a varié d'une gerle et demie à 2 gerles l'ouvrier, chose qui ne s'était point vue depuis 1900. Ajoutons que par le temps qu'il fait, le raisin prospère encore et que le grand branle-bas de la vendange ne commencera guère avant huit jours à Neuchâtel.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie dans une mine. — Un incendie a éclaté dans un puits d'une mine de charbon, près de Nuneaton (centre de l'Angleterre). Deux cent cinquante mineurs y travaillaient ; plus de 200 ont réussi à échapper. On organise les secours.

Importants vols à Gênes. — Depuis quelque temps, les commerçants de Gênes remarquaient la disparition de chèques d'une certaine valeur provenant d'Amérique. La police ouvrit une enquête ; elle a découvert que les vols étaient opérés, avec la complicité de facteurs, par deux individus qui étaient chargés de l'encaissement de ces chèques.

La police a procédé à l'arrestation des deux malfaiteurs ; deux facteurs ont pris la fuite.

Les recherches continuent. Le montant total des chèques volés et encaissés à Gênes s'élève à plus de 100,000 francs.

SUISSE

Tombé d'un poirier. — A Eptingen (Bâle-Campagne), un homme de 50 ans, père de famille, qui cueillait des poires, est tombé de l'arbre et a succombé quelques heures plus tard.

Electrocuté. — Dans un bâtiment en transformation de la filature d'Uster (Zurich), un employé de 49 ans est entré en contact avec la conduite électrique à haute tension et a été tué sur le coup.

Les incendies. — Samedi matin, un incendie s'est déclaré dans une grange du village de Chalais (Valais).

Grâce à de prompts secours, on s'est rendu maître du feu, après la destruction d'une maison d'habitation et d'une grange-étable. Une pauvre famille est sans abri.

On ignore la cause du sinistre.

— L'incendie qui a détruit, le soir du 11 septembre, le bâtiment de M. Jules Baudraz, à Agiez (Vaud), n'était pas dû à la fermentation du regain, comme on l'a dit d'abord. Il est resté dans les flammes 45 chars de foin et 1500 gerbes de céréales.

La cause du sinistre est due à la malveillance.

Rixe. — A Saint-Germain, au dessus de Marogne, une querelle s'étant élevée entre plusieurs Italiens, dans un café de la localité, quelques coups furent échangés. L'un des énergumènes reçut huit coups de couteau dans une épaule.

Les enfants et les cartouches. — Un garçon des écoles de Bâle, ayant trouvé une cartouche à balle chargée, chercha à enlever la balle avec un clou. Tout à coup, la cartouche fit explosion et la balle lui arracha trois doigts de la main gauche. Elle le blessa également à l'autre main et à l'œil.

Un autre écolier qui se trouvait là a été aussi atteint, mais pas grièvement.

Tombé d'un ormeau. — A Savièse, un nommé Jean Jollien, père de huit enfants, est tombé si malheureusement d'un ormeau qu'il est mort au bout de deux jours.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité.

FRIBOURG

Une lettre du Vatican

Le cardinal secrétaire d'Etat vient d'envoyer à M. le professeur Dr Dévaud, par l'intermédiaire de Mgr Marchetti, à Berne, la lettre suivante, qui est un précieux témoignage d'encouragement et de confiance :

Du Vatican, le 17 septembre 1915.

Monsieur l'abbé Eugène Dévaud,
professeur à l'Université,
Fribourg.

Monsieur le Professeur,

Le Saint-Père a appris avec une vive satisfaction que, poussé par votre zèle très ardent, vous avez l'intention de retourner, aussitôt que possible, dans les camps de prisonniers français en Allemagne, afin de porter à ces malheureux le baume de la parole divine et le réconfort de la foi et de la charité chrétienne.

Cette nouvelle a été une grande consolation pour le cœur de Sa Sainteté qui se soucie de tous ses fils, indistinctement, mais qui voue ses soins apostoliques, d'une façon très particulière, à ceux qui gémissent sous le poids du malheur et de la souffrance.

Aussi, c'est le vif désir de l'auguste Pontife que vous portiez son salut paternel et affectueux aux pauvres soldats qui souffrent les incommodités de la captivité, et que vous les assuriez que le Père commun de la chrétienté veille constamment sur leur malheureux sort et que sa constante préoccupation est d'adoucir autant qu'il est possible leurs amertumes et leurs souffrances.

Dans ce but, le Saint-Père recourt à tous les moyens et à tous les expédients charitables que lui suggère son zèle apostolique ; Il ne cesse de prier pour eux et de les recommander au Seigneur, afin que, dans son infinie bonté, il leur donne la force de supporter leurs souffrances et qu'il les console avec le vif espoir que la divine miséricorde veuille hâter le jour de la paix et de leur délivrance si ardemment désirée.

Enfin, veuillez apporter aux pauvres prisonniers de guerre une dernière, grande et précieuse consolation, en leur annonçant que le Pontife romain les accueille tous sous les larges ailes de Sa paternelle affection et qu'il leur accorde avec toute l'effusion de son âme la bénédiction apostolique, gage des célestes secours et réconforts.

En attendant je saisis bien volontiers l'occasion pour vous renouveler les sentiments de ma sincère estime.

Cardinal Gasparri.

Les grands blessés

Tandis que le premier train de grands blessés français qui a traversé Fribourg hier matin emmenait 317 rapatriés, ayant pour la plupart participé aux batailles de Charleroi et de Maubeuge, le premier convoi des blessés allemands, qui a passé ce matin, comptait 145 soldats, presque tous survivants de la bataille de la Marne.

Les rapatriés allemands ont été, eux aussi, à notre gare, l'objet d'une cordiale réception.

M. le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, accompagnait ces premiers convois.

Mort au champ d'honneur

C'est aux environs d'Ypres — et non aux Dardanelles — qu'est tombé, le 16 juin dernier, le lieutenant Dobson, bien connu dans les milieux sportifs de Fribourg.

Noces d'or

M. et Mme Maxime Lambert, à Châtillon, ont célébré, il y a quelques jours, les noces d'or de leur mariage. Ils étaient entourés de leurs enfants et petits-enfants, qui ont fêté joyeusement les 78 ans de leurs parents et grands-parents.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 12 au 19 septembre :

Suisse, 424 ; Allemagne, 16 ; Angleterre, 7 ; Autriche-Hongrie, 1 ; Belgique, 1 ; Espagne, 1 ; France, 95 ; Italie, 34 ; Russie, 57 ; autres pays, 9. Total : 646.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des Arts et Métiers. — Assemblée générale, ce soir mercredi, 22 septembre, à 8 ½ h., au local, Hôtel de l'Autruche. Tractanda : Activité du comité depuis la dernière assemblée ; affaires de soumissions et adjudications faites au dehors ; élection partielle au Grand Conseil.

Etres malfaisants

De toutes les nouvelles qu'ils reçoivent des agences, les journaux éliminent au moins le quart ou le tiers. Nous citions hier un passage de la *Guerre sociale* où Gustave Hervé nous apprenait qu'il jetait même « au panier les trois quarts des dépêches, tellement elles puent le faux, le bluff, ou la niaiserie ».

Or, hier soir, quelqu'un, qui signe P., à propos des paroles adressées par Guillaume II au nouvel évêque de Posen et que nous avons relatées, nous reprochait, dans l'*Indépendant*, de n'avoir pas cité à ce sujet la formule du serment prêté par Mgr Dalbor, le nouvel évêque. « Nos catholiques, dit P. dans l'*Indépendant*, liront avec autant d'intérêt que de stupeur le passage suivant de cette pièce remarquable. » Voici les passages que nous fait connaître le journal radical :

En particulier, a dit Mgr Dalbor, je jure que je n'entretiendrai, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du pays, aucune attache ou communauté qui pourrait être dangereuse à la sécurité publique, et que si j'ai connaissance de projets susceptibles de porter préjudice à l'Etat, qui seraient concertés dans mon diocèse ou ailleurs, je les dénoncerai à Sa Majesté royale.

La raison pour laquelle nous n'avons pas reproduit ce document est décisive : nous ne le connaissions pas. La dépêche que nous avons publiée sous le titre *Empereur et évêque*, le lundi, 13 septembre, nous a été communiquée par l'Agence télégraphique suisse. Nous l'avons reproduite intégralement. La plupart des journaux de la Suisse française n'en ont pas même fait mention. Le *Journal de Genève* a publié le même texte que nous, sans une ligne de plus. Voici la reproduction de la dépêche du *Journal de Genève* du 13 septembre, que nous reproduisons pour que des lecteurs curieux puisse la comparer avec ce que nous avons inséré le même jour :

Berlin, 11 septembre.

Par un rescrit du 11 septembre, l'empereur a conféré son approbation souveraine à la nomination récente du Dr Edmond Dalbor, nommé archevêque de Gnesen et Posen. Aujourd'hui, l'empereur a reçu au grand quartier général le serment de l'archevêque. Après la prestation du serment, l'empereur a adressé à l'archevêque une allocution dans laquelle il lui a dit :

« De lourdes tâches vous attendent, qui, étant données les circonstances spéciales de votre diocèse, notamment au milieu des événements actuels, exigent, plus qu'à l'ordinaire, des vertus de sagesse et de fidélité. En donnant mon assentiment après la mort rapide de l'archevêque Litowski, et vous appelant au siège archi-épiscopal de Gnesen et Posen, je l'ai fait dans le désir que, vous montrant le bon pasteur des âmes qui vous sont confiées, vous saurez inspirer aux ecclésiastiques et à vos diocésains le respect et la fidélité envers moi et ma maison, l'observation des lois d'obéissance aux autorités instituées de Dieu, le bon accord entre les habitants allemands et polonais de votre diocèse, de même que vous vous emploierez avec un zèle tout spécial à concilier les oppositions existant dans le diocèse. »

L'archevêque a ensuite reçu le document ratifiant sa nomination.

Il est presque heureux que l'*Indépendant* nous donne ainsi l'occasion de faire reluire la mauvaise foi et la niaiserie de certaines gens. Son collaborateur P. serait-il de la confrérie de ce personnage qui assurait dernièrement que la *Liberté* s'était tue pendant un an sur la victoire de la Marne ? Celui-là est un de ces esprits marneux qui sont lourds de bêtise méchante.

Quant à M. P., on nous assure qu'il n'est pas, ordinairement, du moins, de ce grain-là. On nous dit que nous le connaissons bien, du moins dans le passé ; car, pour le quart-d'heure, sa présence au milieu de nous cache un mystère qu'il serait intéressant de dévoiler.

Calendrier

JEUDI 23 SEPTEMBRE

Saint LIN, pape et martyr

Saint Lin, successeur immédiat de saint Pierre, avait une foi si vive qu'il chassait les démons et rappelait les morts à la vie. Sa constance dans la foi lui mérita la palme du martyre, en 78. Il fut condamné à avoir la tête tranchée par l'impie Saturnin, dont il avait guéri la fille en la délivrant du démon.

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 - Toutes pharmacies

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Mobilisation bulgare

Sofia, 22 septembre.

B. C. V. (Retardée). — Dans une assemblée des députés du Sobriané appartenant au parti gouvernemental, M. Radoslavof a décidé que, en face de la marche rapide des événements, la Bulgarie ne peut pas rester inactive. Elle doit être prête à toute éventualité.

La mobilisation aura lieu prochainement, puisque les intérêts de la Bulgarie exigent d'elle une neutralité armée.

Berlin, 22 septembre.

Wolff. — La légation royale de Bulgarie à Berlin fait savoir à tous les ressortissants bulgares domiciliés dans l'empire allemand que le gouvernement royal de Bulgarie a décrété la mobilisation générale hier, 21 septembre.

Tous les ressortissants bulgares se trouvant en Allemagne et astreints au service militaire reçoivent donc l'ordre de regagner leur patrie immédiatement, par Vienne et la Roumanie.

Milan, 22 septembre

De Londres au *Corriere della Sera* :

Des télégrammes de Sofia annoncent et des dépêches de Bucarest confirment que l'agitation ne cesse de croître, en Bulgarie, à propos de l'attitude germanophile du cabinet Radoslavof. Dans tout le pays on réclame la convocation du Sobranié

Paris, 22 septembre.

Le *Journal* apprend de Sofia :

De Salonique, on apprend que le général Savof, généralissime de l'armée bulgare, est arrivé à Sofia, le 15 septembre, appelé télégraphiquement par le président du conseil, et qu'il a eu une longue conversation avec M. Radoslavof.

Milan, 22 septembre.

Discutant l'offensive austro-allemande contre la Serbie, le *Corriere della Sera* y voit une tentative d'intimidation.

L'attaque austro-allemande contre la péninsule des Balkans n'est possible, ajoute le *Corriere*, qu'avec l'appui de la Bulgarie ; si cette dernière reste neutre, l'attaque contre la Serbie n'a que des chances réduites de succès. L'armée serbe, si elle n'est pas attaquée de dos, peut, en effet, opposer à une invasion austro-allemande une résistance efficace, et lui infliger peut-être un échec.

Le *Corriere* conclut :

« La Bulgarie soutiendra-t-elle les Allemands et viendra-t-elle en aide à la Turquie ?

(A cette heure, le *Corriere della Sera* sait à quoi s'en tenir. — *Réd.*)

L'emprunt anglo-français aux Etats-Unis

New-York, 22 septembre.

Havas. — On déclare, dans les milieux financiers, que la conclusion des négociations de l'emprunt anglo-français est proche.

Bulletin russe

Pétrograd, 22 septembre.

Communiqué de l'état-major du généralissime, en date du 22 septembre, à 1 heure du matin :

Dans la région au nord-ouest de Duinsk, près de Muncze, par une attaque énergique nous avons délogé les Allemands de leurs retranchements au sud-ouest et au sud de Duinsk.

Les combats sur le front nouveau Alexandrof-Drisviata continuent.

L'artillerie lourde allemande a canonné certains secteurs de ce front, lançant des obus à gaz délétères.

Dans la région à l'est de Vilna, les combats continuent.

Sur le front Bania-Koni-Lida et dans la région de la Molczadz, à l'est de la Chara, collisions insignifiantes.

Sur le front Taremno-Podjaice, est de Louzk, l'adversaire a entamé une offensive, mais il a été rejeté.

Nous avons fait environ 700 prisonniers.

Pendant les attaques contre les villages de Berezovka et de Rostoki, au nord-ouest de Viesnevietz, mentionnées hier, l'adversaire, malgré notre violent feu d'artillerie et de mitrailleuses, a atteint nos retranchements. Il a été refoulé en essuyant de grandes pertes jusque dans ses retranchements, où nos troupes ont fait irruption.

Nous avons capturé 10 officiers et 600 soldats.

En Galicie, dans une escarmouche sur la Djoryne, au sud de Czortkof, l'ennemi a été rejeté au delà de la rivière. Nous avons fait prisonniers 5 officiers et environ 200 soldats.

Bulletin belge

Le Havre, 22 septembre.

Communiqué belge :

Légers bombardements sur le front.

Notre artillerie a dispersé des travailleurs vers Tervueren et vers Rille. Elle a incendié un poste d'observation ennemi.

L'armée anglaise

Londres, 22 septembre.

Havas. — A la Chambre des communes, répondant à une question, M. Asquith a expliqué que les effectifs de l'armée anglaise, qui compte 3 millions d'hommes, comprennent exclusivement les troupes levées dans le Royaume Uni.

Une dette de 55 milliards

Londres, 22 septembre.

Havas. — A la Chambre des Communes, M. Mac Kenna a dit que la dette de la Grande-Bretagne, à la fin de l'exercice courant, s'élèvera à 2 milliards 200 millions de livres sterling (55 milliards de francs).

Pour combler ce déficit, M. Mac Kenna a proposé toute une série de nouveaux impôts, qui, après une brève discussion, ont été, ainsi que le budget, adoptés à l'unanimité.

Le voyage de M. Bark

Londres, 22 septembre.

Havas. — M. Bark, ministre des finances russes, est arrivé mardi soir.

Milan, 22 septembre.

De Paris au *Corriere della Sera* :

Le *Petit Parisien* a interviewé M. Bark, ministre des finances russes, lequel a déclaré que, durant les six derniers mois, la production des munitions en Russie avait sextuplé.

Autrichiens et Monténégrins

Cettigné, 22 septembre.

Havas. — L'ennemi montre une grande activité sur le front de l'Herzégovine, ouvrant un feu d'artillerie intense sur les positions monténégrines.

Près de Grahovo, un détachement d'avant-garde autrichien, ayant livré une attaque, subit des pertes sensibles.

Des aéroplanes autrichiens ont survolé Grahovo en éclaireurs.

Le parlement turc

Constantinople, 22 septembre.

Wolff. — Conformément à la constitution, le Parlement se réunira, le 28 septembre, pour les dernières délibérations de cette session, finissant le 13 novembre.

La prochaine session s'ouvrira le 14 novembre.

Aux Dardanelles

Milan, 22 septembre.

De Londres au *Secolo* :

L'*Exchange Telegraph* apprend d'Athènes que les Turcs renforcent leurs positions de Gallipoli.

La ligne de chemin de fer de la Thrace est exclusivement employée aux transports militaires.

Grèce et Italie

Milan, 22 septembre.

D'Athènes au *Corriere della Sera* :

On attache une certaine importance au fait que le roi Constantin de Grèce s'est rendu avant-hier soir, lundi, à une réception chez le ministre d'Italie, comte Bosdari. (Voir *Nouvelles diverses.*)

Un accident de mine en Angleterre

Londres, 22 septembre.

Dans l'accident de mines de Nuneaton (voir *Faits divers*), on estime à quatorze le nombre des morts.

SUISSE

Vins valaisans

Sion, 22 septembre.

La récolte des sociétés de St-Léonard s'est vendue au prix moyen de 28 fr. la brantée de 45 litres, soit 62,2 cts le litre de vendange. A Lens, une récolte de mi-côte s'est vendue 26 fr. 20 la brantée, soit 58,2 cts le litre.

Soldat maraudeur

Montreux, 22 septembre.

La police de Montreux a arrêté un soldat de la Suisse allemande en service à Soleure, qui, dimanche, fut surpris par trois gardes champêtres en train de piller une vigne et qui, après leur avoir résisté, avait finalement pris la fuite.

Les étourneaux

Neuchâtel, 22 septembre.

Mardi, à Cortaillod, le fil d'une conduite électrique épais de 5 m/m s'est rompu sous le poids d'un vol d'étourneaux qui s'y était posé.

Les avions sur notre territoire

Porrentruy, 22 septembre.

De Buix au *Pays* :

Ce matin, mercredi, à 7 heures, un avion venu d'Alsace et dont on ignore la nationalité a traversé la frontière et a survolé Buix.

Il a essuyé le feu des troupes cantonnées à Buix et à la frontière, mais n'a pas été atteint.

Il s'est dirigé vers la France.

Le trafic austro-suisse

Berne, 22 septembre.

Les conseillers nationaux du 31e arrondissement saint-gallois ont fait, auprès du Département politique, une démarche, au sujet de la suspension de la circulation des chemins de fer entre Lustenau et Sankt-Margrethen. Le Département a déjà fait, à ce sujet, des démarches à Vienne, et il en entreprendra de nouvelles, en vue d'arriver au rétablissement de la circulation des trains entre Bregenz et Sankt-Margrethen, circulation suspendue probablement pour des raisons militaires.

Chambres fédérales

Berne, 22 septembre.

Ce matin, mercredi, le *Conseil national* a repris la discussion de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques.

A l'art. 7, M. Evéquoz (Valais) a proposé d'adopter le texte du Conseil des Etats, moins élastique que celui de la commission en ce qui concerne notamment les rivières touchant la frontière.

M. Calonder, conseiller fédéral, s'est opposé à cette proposition, le texte des Etats étant, selon lui, trop rigide et pouvant entraîner des inconvénients sérieux.

La proposition de M. Evéquoz a été écartée, par 68 voix contre 43.

A l'art. 8, M. Sigg (Genève) a développé un amendement demandant que les concessions pour exportation de forces motrices ne puissent être accordées que pour un délai de quinze ans au maximum.

M. Keller (Argovie) a proposé d'ajouter à l'amendement de M. Sigg que la concession ne pourrait être renouvelée, à son expiration, que pour une durée de cinq ans au plus.

M. Calonder, conseiller fédéral, a tenté de montrer que le Conseil fédéral n'entendait nullement abuser de l'autorisation d'exporter.

Les propositions de MM. Sigg et Keller ont été acceptées par 68 voix contre 47.

A l'art. 9, qui statue, d'après le texte de la commission, que, « si des motifs importants militent en faveur de l'octroi d'une concession, bien que la commune et le district y soient opposés, le Conseil fédéral pourra l'accorder », M. Evéquoz a recommandé l'adhésion au texte du Conseil des Etats, les cantons, selon lui, étant mieux placés que la Confédération pour connaître les besoins locaux.

Le *Conseil des Etats* a repris la discussion du compte d'Etat et a approuvé successivement les dépenses du Département militaire, du Département des finances, du Département de justice et police, du Département de l'économie publique et du Département des chemins de fer, postes et télégraphes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 22 septembre

BAROMÈTRE

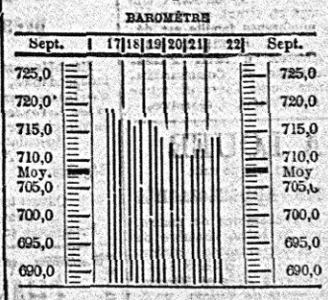

THERMOMÈTRE C.

Sept.	17	18	19	20	21	22	Sept.
8 h. m.	10	12	12	12	10	10	8 h. m.
1 h. s.	17	18	18	13	12	13	1 h. s.
8 h. s.	15	15	17	12	13		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 22 septembre, midi.

Brume dans la plaine. Doux vers midi. Faible vent du sud-ouest.

Osram
OSRAM
75 % d'économie.
Lumière éclatante et absolument blanche.

21 *Feuilleton de LA LIBERTE*

Le Chemin de ronde

Par JEANNE DE COULOMB

La tête entre les mains, Yves ne pouvait songer qu'aux révélations qui venaient de lui être faites.

Que Christian avait dû souffrir d'être la cause indirecte de la mort de son ami! Le remords avait labouré sa nature délicate à l'excès; il avait fui le bonheur qui lui coûtait le meilleur de ses camarades...

Oui, tout le roman du passé émergeait de la nuit en traits précis. On eût dit que soudain un phare puissant projetait dessus son éblouissante lumière.

— Ce soir, pensa l'enseigne, je relirai le journal de mon frère; j'achèverai ainsi d'éclairer mon jugement...

Il était entré à l'église agité, ne sachant où poser sa pensée et, peu à peu, le calme se faisait en lui. La figure de Christian se dégageait de l'ombre pour lui apparaître transfigurée par les clartés de l'au-delà.

— Désormais, pensa-t-il, je pourrai travailler, faire œuvre qui vaille. Tant que je n'avais pas compris le pourquoi douloureux, cela m'était impossible.

Il sortit de l'église. Comme il traversait le mail, la porte du presbytère s'ouvrit, et le curé parut, reconduisant Mlle de Chanteloube et une dame en noir, qu'un voile de crêpe, posé sur une étroite capote, rendait un peu semblable à ces diaconesses dont il est parlé aux Livres saints, qui aidaient les premiers apôtres dans leur œuvre d'évangélisation.

D'un geste paternel, l'abbé Lacombe appela Yves, qui s'était contenté de saluer le groupe de loin.

— Mon cher enfant, dit-il affectueusement, en lui posant la main sur l'épaule, je sais que vous connaissez déjà Mlle de Chanteloube, mais je désire vous présenter à Mlle Gabrielle Savignac, le second ange de ma paroisse.

Au nom, l'enseigne avait eu un imperceptible tressaillement. Son regard se fixa avec ardeur sur la fille du maître de forges.

De son côté, celle-ci l'examinait, et, sur le fin visage aux lignes de camée, tout à coup, s'étendit une pâleur que ne suffisait pas à expliquer la fraîcheur subite de la brise du soir.

— Elle aussi me trouve une ressemblance fugitive avec Christian, pensa Yves. Et c'est sans doute cela qui l'émeut...

Cependant, après une courte hésitation, elle lui tendit la main.

— Monsieur, dit-elle simplement, je suis heureuse de faire votre connaissance. J'ai lu votre livre et je l'admire beaucoup. J'ai surtout goûté le passage où vous nous montrez Jésus sortant de Jérusalem par la Porte Judiciaire. Vous avez si profondément décrit et senti la souffrance du Divin Maître sur le point de recevoir la mort des mains de ceux qu'Il a tant aimés...

La voix de Mlle Savignac se brisa dans un sanglot: elle ne put continuer. Ce fut Aliette qui reprit:

— Et ce que vous ajoutez est si beau, Monsieur, lorsque vous comparez Jérusalem à ces âmes qui, après avoir connu Dieu, l'abandonnent et le couvrent d'outrages... J'ai pleuré en lisant ces pages.

Elle pleurait encore, des larmes qui ne coulaient pas, mais qui communiquaient aux purs yeux bleus une expression attendrie.

— Quoi, fit Yves en essayant de sourire. Auriez-vous lu mon livre, déjà, Mademoiselle?

— Oui, je n'ai pas eu la patience d'attendre que vous nous l'offriez. J'ai demandé à M. le Curé de me le prêter.

Yves tourna son regard vers l'abbé Lacombe; celui-ci semblait perdu dans la contemplation du château qui, vu de là, sous sa draperie de lierre, ressemblait à un vieux mendiant très fier, enveloppant sa détresse dans un manteau troué.

Mlle Savignac avait eu le temps de dominer son émotion; elle conclut:

— Enfin, Monsieur, vous m'avez fait du bien et je vous en remercie. Quelquefois, on est tenté de grossir ses souffrances, de les croire au-dessus des forces humaines, mais si une vision rapide, qui est presque la réalité, vous met en face de la Grande Souffrance, on n'ose plus se plaindre, on rougit de sa faiblesse, et, avec un courage nouveau, on reprend la croix dont on voulait décharger son épaule.

La voix était nette et harmonieuse; par moments, cependant, on eut dit qu'un souvenir la touchait pour en assourdir les cordes.

Yves notait avidement les moindres modulations: il ne s'étonnait plus que son frère eût été si vite conquis.

Mlle Savignac ne possédait-elle pas toutes les qualités que celui-ci devait rechercher chez une femme?

Il goûtait la distinction. Elle avait de la grâce, de la réserve, et ses moindres gestes étaient mesurés sans être étudiés.

Il appréciait l'intelligence. Le front élevé que les bandeaux châtains, semés de rares fils d'argent, ne parvenaient pas à voiler, disait toute la grandeur des pensées qu'il cachait.

La bonté l'attirait. Et cette âme rayonnait sur la douleur des autres.

Il croyait profondément. Au fond des yeux noirs de Gabrielle Savignac brûlait une flamme qui ne devait jamais s'éteindre, comme la lampe du sanctuaire.

Oui, vraiment, ils étaient faits l'un pour l'autre. La séparation n'en avait dû être que plus cruelle, et, autant que le deuil de son frère, la jeune fille devait porter le deuil du rêve de ses vingt ans.

Mais la souffrance n'avait pas passé sur son cœur comme le vent desséchant du désert.

Elle avait, au contraire, fait germer les semences cachées.

Il y avait loin de cette souffrance à celle qui, là-bas, de l'autre côté de la rivière, derrière les vieux murs farouches, torturait la mère qui n'avait pas su se courber devant la main divine.

— Descendez-vous, Monsieur? demanda très simplement la fille du maître de forges.

— Oui, Mademoiselle, et si vous voulez bien me le permettre, je serai très heureux de vous accompagner.

Ils cheminèrent ensemble. De nouveau, Mlle Savignac parla de la *Montée du Calvaire*.

Aliette se mêla à la conversation, révélant un esprit primesautier, mais très juste, mûri par la solitude et des lectures sagement dirigées.

Ce qui frappa surtout Yves, c'est que la jeune fille avait saisi ses moindres intentions. Elle allait même au delà de ce qu'il avait écrit, devinant ce qu'il avait jugé trop intime pour être livré au public.

Tant de gens — et parmi les esprits les plus notoires — avaient parlé du livre de Yann Armor avec une parfaite inconscience des sentiments qui l'avaient inspiré. Mlle de Corbières, par exemple, que de fois, malgré son désir évident de plaire, n'avait-elle pas fait fausse route?

Aliette, au contraire, courait droit au but; elle le touchait d'une main qui n'hésitait pas, et Yves trouvait doux d'être pénétré par cette intelligence de jeune fille.

Au milieu du pont, Hippos rejoignit le petit groupe, mais avant de se jeter sur sa jeune maîtresse ou sur son nouvel ami, ce fut à Mlle Savignac qu'allèrent ses premières caresses.

Elle se pencha pour flatter doucement la brave bête: il la regardait avec une affection véritable.

— Va-t-il toujours aux Forges? demanda Aliette.

— Certainement, répondit Gabrielle, presque tous les jours! Il est très fidèle dans ses affections.

Elle se redressa: une expression douloureuse glissa dans ses yeux.

— Elle songe à Christian! pensa Yves.

Bijou était assis à la place qu'il affectionnait: une borne de pierre, à l'entrée du pont.

A la vue des jeunes filles, il se dérangea pour offrir à chacune un bouquet de bruyères.

— Salut, mes reines, déclama-t-il. Voici des fleurs de la lande... je les ai cueillies pour vous à l'heure fraîche de la rosée... Elles m'ont conté qu'il y a des cœurs qui souffrent et d'autres qui espèrent, que la lumière succède à l'ombre et le printemps à l'hiver! Par elles, je sais la vérité que les hommes ignorent, mais je me tais parce que, si je parlais, les fleurs ne voudraient plus rien me dire...

(A suivre.)

---

†

Monsieur Cyprien Page; Madame et Monsieur Vonlanthen-Page et leurs enfants; Madame N. Muller, à Berne; Madame et Monsieur Emile Sechehaye et leur fille, à Nice; Monsieur et Madame Alfred Muller et leurs enfants, à Berne; Madame Louise Vonlanthen; Madame Marie Vonlanthen, à Tavel; Madame et Monsieur Python-Page; les familles Robert, Bättig, Perroulaz, Mettraux, Comello, à Trévise; Kolly, Fasel, Schær, Richoz, Tattet, Vonlanthen, Page, Broillet et Seydoux; Mademoiselle Marie Muller; Madame Muller-Guidi ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anne-Marie PAGE

née Muller

leur cher épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée le 21 septembre, à l'âge de 72 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 23 septembre, à l'église du Collège, à 8 h.

Départ du convoi funèbre: 7 ¾ h., rue de l'Université, 7.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

Ulrich THALMANN-JUNGO

aura lieu jeudi 23 septembre, à 8 ¼ heures, à l'église de Saint-Nicolas.

R. I. P.

ON DEMANDE

pour domaine de 116 hectares, dans le centre de la France,

un métayer

Bâtiments en très bon état. Cheptel mort et vivant au complet. Très nombreuse famille est désirée. H 21757 X 3408

S'adresser à **MM. Pilet, Sechehaye & Constantin,** *gérance immobilière et agricole, rue Petitot, 6,* **Genève.**

A LOUER

pour tout de suite

divers appartements

de 5 et 6 chambres de maître, chambre de bains, chambre de bonne et dépendances; confort moderne. H 880 F 841

S'adresser à **Alfred Blanc,** *avocat, route de Villars, n° 3.*

CATÉCHISME des Tout Petits

Préparation dogmatique et morale à la Première Communion

PAR

l'abbé MALINJOUD

3 fr. 50

CATÉCHISME DU Concile de Trente

Joli volume relié toile noire

1 fr. 50

EN VENTE

A la Librairie catholique

FRIBOURG

Charles COMTE

Chemiserie

Rue de Lausanne, 8, FRIBOURG

SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX

POUR

jeunes gens partant pour le Pensionnat

CYCLES & AUTOMOBILES

La Maison **DALER & Cie** informe sa clientèle et le public en général qu'elle a ouvert un atelier spécial pour revisions complètes et réparations de **Motocyclettes et Automobiles** au

Garage de Monséjour

Location d'autos (tarif au km. et à forfait)

BENZINE ET HUILES

au plus bas prix (très avantageux par 50 et 100 litres)

Agence de la grande marque française « CHARRON »

Voitures de 8 à 25 HP, à 4 et 6 cylindres

S'adresser au *Garage ou au magasin, vis-à-vis de l'Hôtel Terminus.*

Grande fabrique de cierges

avec la plus importante blanchisserie de cire d'abeilles en Suisse, diplômes et médailles d'or, **Veuve Rod. Müller-Schneider, Altstätten** (ct. Saint-Gall), se recommande pour livraison très soignée en: Cierges d'autel, différentes qualités, etc. 3426

Les bureaux du Greffe du Tribunal cantonal

SERONT FERMÉS

jeudi 23 septembre

pour service de propreté.

HUMILIMONT

près BULLE (Gruyère, Suisse)

Etablissement médical comprenant deux villas spacieuses et indépendantes, dont l'une est destinée au traitement des maladies d'**origine nerveuse, des voies digestives, de la nutrition** et des **intoxications**; l'autre est réservée aux personnes désireuses de villégiaturer.

Installation moderne d'hydro-électro et physiothérapie.

Ni aliénation mentale ni tuberculose.

Régimes. Cuisine française.

Chapelle dans la maison.

Ouvert toute l'année. Prix de guerre.

Centre de jolies promenades et excursions.

Prospectus sur demande: **Médecin-directeur.** 2611

CHAUFFAGE A AIR CHAUD

POUR

ÉGLISES

par calorifères consommant des poussières de charbon, coke et anthracite, etc.

CERTIFICATS A DISPOSITION

Téléphone 577

BLANC, MICHAUD & Cie

Place de la Gare, 3, FRIBOURG

P. S. — Sur demande, études et devis gratuits et sans engagement. 2326

ŒUVRE DU TRAVAIL

Grand'Rue, 5, FRIBOURG

Lingerie pour femmes et enfants.

Articles pour œuvres de bienfaisance.

Chemises pour hommes et garçonnets.

CHAUSSETTES

Tabliers en tous genres, pour dames, fillettes et enfants, **tabliers-blouses, linge et tabliers de cuisine.**

RACCOMMODAGE

Un achat fait à l'Œuvre du travail donnera à l'ouvrière l'assistance la meilleure et la plus moralisatrice. H 2011 F 1889-613

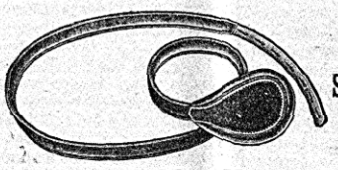

BANDAGISTE

Seul spécialiste du canton de Fribourg

R. DUFEY

38, Place de la Gare, 38

FRIBOURG

Bandages et ceintures en tous genres.
Bas et bandes pour varices.
Instruments pour cliniques.
Articles sanitaires.
Instruments de chirurgie.
Installations techniques, etc.

Location de pèse-bébés et de voitures pour malades

SALON POUR ESSAIS. — PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES MÉDECINS

Téléphone N° 3.50

— Man spricht Deutsch — — English spoken —

ADOLF GRIEDER & Cie

Soieries & Nouveautés

GRAND PRIX BERNE 1914

ZURICH

AVIS-INVITATION

Exposition de modèles

Madame,

Nous avons l'avantage de vous aviser que nous exposerons **jeudi 23** et **vendredi 24 septembre**, à partir de 9 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, et **samedi 25 septembre**, dans la matinée, à

l'Hôtel Bristol, à Berne

les derniers modèles de robes, costumes, manteaux, blouses, etc. ainsi qu'un grand choix de costumes et manteaux pratiques en tous genres.

Nous serions heureux si vous vouliez y assister et nous honorer de vos commandes auxquelles nous apporterons nos soins habituels.

ADOLF GRIEDER & Cie, BERNE

On demande, dans affaire sérieuse de la place, un

jeune magasinier

très bien recommandé.

S'adresser **par écrit,** sous H 3757 F, à la *Soc. An. suisse de publicité H. & V., Fribourg.*

CHANT

Mme Eline BIARGA, des théâtres de Suisse, Allemagne, France et Algérie, professeur aux Conservatoires de Montreux-Lausanne et à Genève, a repris ses leçons de chant à Fribourg.

Pour tous renseignements, s'adresser directement à **Mme Biarga,** *4, Avenue de la Grenade,* **Genève.** H 3777 F 3418

Artiste peintre distingué, réfugié, catholique, demande

chambre

15 fr., à Fribourg, ou échangerait leçons au pair dans institution.

S'adresser sous H 3778 F, à la Soc. An. suisse de publicité *H. & V., à Fribourg.* 3419

On demande à louer UNE MAISON

de 12 à 15 pièces, avec ombrage et grand jardin, près d'une gare et d'une église, dans le rayon de 4 à 5 km. de Fribourg.

S'adresser sous H 3772 F, à la Soc. an. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Pâtisserie

A remettre, à Genève, bonne et ancienne **confiserie-pâtisserie** dans quartier commercial, très passager et près de la gare. Prix: 6500 francs.

S'adresser sous F 42023 X, à la Soc. An. suisse de publicité H. et V., Genève. 3409

ON DEMANDE

chambre à deux lits

ensoleillée, au Gambach.

S'adresser sous H 3781 F, à la *Soc. An. suisse de publicité H. & V., Fribourg.* 3423

7 Pianos

d'occasion, à vendre (Erard, Pleyel, Steinway, etc.) à Fr. **300, 400 500, 550, 650,** etc.

Escompte important au comptant

Facilités de paiement

Maison Fœtisch Frères

VEVEY

FRIBOURG

La première fois à Fribourg

A REMETTRE

pour cause de départ, **joli appartement** de 2 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser à **Mme Honti,** *avenue de la Gare, 5.*

L'HOTEL & BAINS DE CROCHET

à Bex-les-Bains

est ouvert comme d'habitude, jusqu'au 1er novembre

en tous cas

L'établissement de bains est de même ouvert. — Les conditions sont les mêmes. — Prospectus franco sur demande. 3423

La Direction: E. PASCHE & Cie.

Dr M. PORCHET

méd., à LUCENS

reçoit **pensionnaires.**

Affections du tube digestif

Neurasthénie

On demande un robuste

JEUNE HOMME

pour aider à la campagne. Entrée tout de suite ou selon entente.

S'adresser à **Alois Fluri, Bürkingen** (Soleure). 3430

VOYAGEUR

actif et sérieux, **est demandé** pour cartes postales. Bonne commission.

Faire offres avec références, à **Case postale 16320, à La Chaux-de-Fonds.** 3427

Demoiselle instruite

garde-malades expérimentée, sans place par suite de la guerre, **demande place** chez médecin ou dans bonne maison privée. Parle allemand et anglais.

Offres sous L 2924 Lz. à la Soc. An. suisse de publicité H. et V., à Lucerne. 3425

Plus de pellicules

Plus de chauves

Avoir des pellicules, c'est sale et rend chauve. Etre chauve c'est ridicule et attire la moquerie. Tous une belle chevelure. Vous avez tout essayé et rien n'a réussi, évidemment, mais il n'en sera plus ainsi maintenant, si vous écrivez en toute confiance au parfumeur, **Léon Denat, Prangins** (Vaud) de vous envoyer sa merveilleuse eau capillaire. Succès absolument certain. — Prix du flacon 2 fr., envoyé contre remboursement, par retour du courrier. 3428

CHIRURGIEN demande chef

pour diriger grande ambulance, à Valence (France).

S'adresser: **Th. Defresne,** *avocat, Corraterie, 21,* **Genève.**

Vente juridique

Mardi 28 septembre, dès 3 heures de l'après-midi, à la pinte de Villarsel-le-Gibloux, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, les immeubles appartenant à la masse en faillite de Joseph Bays, audit lieu, comprenant: habitation, grange, moulin et scierie, ainsi que 8 poses de pré.

Les récoltes en foin et regain à consommer sur place, ainsi que: 1 régulateur, 1 glace, 1 boille, 1 paire de guides, 2 chaînes à brouter, petit outillage, 1 vieux moulin à vanner, 1 grande échelle, environ 40 fagots, et 1 moule de chêne, seront exposés en vente le même jour, devant le domicile du failli, dès 4 heures de l'après-midi. H 3734 F 3182-1006

La vente aura lieu à tout prix.

TORF-TOURBE

per Fuder (par char), 24 fr., franco Fribourg, gegen bar (au comptant). 2893-875

J. H. PFEIFER, Guin

Quelques filles

sont demandées pour servir, pendant la foire, à l'**HOTEL DE L'UNION, à Bulle.**

On demande, pour famille de la ville, une

bonne expérimentée

sachant faire la cuisine et s'occuper du ménage. Bons gages.

Se renseigner ou écrire sous H 3633 F, à la Soc. An. suisse de publicité *H. & V., Fribourg.*

A Lucerne

On demande, à Lucerne, une **jeune fille** propre et active, sachant faire la cuisine et connaissant à fond les travaux du ménage. Bons certificats exigés.

Ecrire, avec *références,* à **Mme Abry,** *Hitzlisbergstrasse 5,* **Lucerne.** 3422-1016

AUX OCCASIONS

Vous trouverez grand choix de meubles à des prix très avantageux.

Antiquités

DÉMÉNAGEMENTS

Transport de pianos

Visitez les magasins

Pérolles N° 19

Arthur FAVRE

successeur de F. Hofstetter

FRIBOURG

VENTE JURIDIQUE

Vendredi 24 septembre, à 10 heures avant midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, à tout prix, à la salle des ventes: un vieux piano, une boule à torchons, une table, un épuroir, deux glaces, une pendule, un lot de verrerie et un tableau antique.

BEURRE de table

Nous payons les plus hauts prix et sommes preneurs de n'importe quelle quantité.

Adresser offres sous chiffres G 2895 Lz, à la Soc. An. suisse de publicité H. et V., Lucerne.

Raisins du Tessin

1er choix, pour la préparation du vin, à **30 fr.** les 100 kg., port dû, contre remboursement.

Raisins de table doux

1 caissette d'env. 5 kg. Fr. **2.50**
3 » » 5 » » **7.—**
franco contre remboursement.

Stauffer, frères, Lugano.

A VENDRE

dans le canton de Genève, **propriété de 6 ¼ hect.,** avec habitation et dépendances.

S'adresser à **MM. Bernard, Cramer et Corthay,** *régisseurs,* à **Genève,** *rue du Rhône, 1.* 3407